Présentation de l'antenne du CMP/CATTP de Bar-sur-Seine

Rencontre le 16/12/2024 à la MSP de Bar-sur-Seine

Résumé des échanges

Nous avons découvert le binôme IPA psychiatrie et psychiatre, qui interviennent pour la prise en charge des mineurs à l'antenne du CMP/CATTP[1] pour enfants Préludes à Bar-sur-Seine. Les échanges ont porté sur les pathologies prises en charge et les moyens d'améliorer la collaboration entre professionnels.

1. Pathologies prises en charge : prévalence et considérations générales

Trouble Déficit de l'Attention (TDA/TDAH)

- Difficultés d'attention, distractibilité, impulsivité, avec ou sans hyperactivité.
- Prévalence : 3,5 % à 5,6 % chez les enfants de 6 à 12 ans, environ 3 % chez les adultes.

Troubles du Spectre de l'Autisme (TSA)

- Difficultés dans les interactions sociales, intérêts restreints, hypersensibilités sensorielles.
- Prévalence : 1 % à 2 % de la population générale, avec des pics régionaux jusqu'à 12,3 enfants pour 1 000.

Troubles Spécifiques des Apprentissages (DSA)

- Inclut la dyslexie, dysorthographie, dyscalculie, dysgraphie.
- Prévalence : environ 8 % de la population.

Considérations générales sur ces pathologies :

- Les facteurs environnementaux, tels que les microplastiques et les perturbateurs endocriniens, ont des effets épigénétiques sur le développement neurologique, contribuant à l'augmentation de la prévalence.
- Une exploration approfondie de la santé environnementale pourrait être utile (voir CR des journées nationales des CPTS).

2. Organisation et suivi : travailler ensemble

- Problème d'accès :
  - Les rendez-vous avec le Dr Nicolas Dhuicq sont longs à obtenir (environ 6 mois d'attente). Cependant, des consultations sont possibles au CHS de Brienne.

- Rôles de l'IPA Psychiatrie (Mme Montenot) :
  - Présence régulière à l'antenne de Bar-sur-Seine.
  - Membre de la commission MDPH, Mme Montenot pourrait intervenir lors de soirées thématiques pour aider à mieux remplir les demandes MDPH ou fournir des informations sur les troubles du neuro-développement.

- Suggestions d'amélioration de la coordination :
  - Explorer la possibilité d'utiliser une messagerie sécurisée pour fluidifier les échanges entre professionnels de santé.

D'autres éléments ont été abordés, notamment sur les traitements, mais mes notes sont incomplètes.

---

[1] Le Centre Médico-Psychologique (CMP) a vocation d'accueillir les demandes concernant les mineurs. A l'issue d'une ou plusieurs consultations, éventuellement complétées par des bilans ou des observations auprès d'autres soignants de l'équipe pluri-professionnelle (psychomotricien, infirmier, éducateur spécialisé).
Le Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel (CATTP) constitué d'une équipe d'infirmier(s) et/ou d'éducateur(s), et/ou de psychologue(s)peut être une des modalités de prise en charge proposée à certains enfants ou adolescents, en individuel ou en groupe.

De gauche à droite : Kornélia Komar (Interne), Léa Goncalves (orthophoniste), Louise Cotton (interne), Marion Beaufort (MG), Emilie Montenot (IPA psychiatrie au EPSMA, Nicolas Dhuicq (Pédopsychiatre), Stéphanie Pavan (MG) (chef pédopsychiatries-psychiatrie Est Aubois), Jean-Paul Mir (MG) prend la photo.